NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations



Actualité

Présentation du budget 2024
Stratégie et orientations



CVL été

Inscriptions
A partir du 27 mai



Animation

Marché nocturne des créateurs
Vendredi 14 juin, parc Michel-Grasset



NIEPPE Porte des Flandres

n°77//Mai-juin 2024
Actualité : nieppe.fr Ville de Nieppe Application Imagina

SOMMAIRE









p 4 Vie de la commune

- Espace nature du Pontceau
- Point travaux
- Budget 2024
- Prévention et sécurité

p 10 Culture

- Rendez-vous de l'espace culturel

p 14 Aînés

- Inscriptions aux activités sportives

p 16 Retour en images

p 18 Dossier

- Tout sur le compostage collectif

p 21 Vie des associations

- Des rendez-vous à ne pas manquer !

p 23 Vie économique

- Nouvelles enseignes, nouveaux services
- Infos de l'ACAP

p 26 Expression libre

p 28 Agenda

- Rendez-vous de mai et juin

En bref...

Forum seniors

Succès pour le premier forum « Bien vieillir à Nieppe » organisé par le pôle seniors du CCAS ! La salle Line Renaud n'a pas désempli ce samedi 13 avril. Maintien à domicile, conférences thématiques, dépistage du diabète, massage, coiffage, atelier cuisine, associations agissant en faveur des seniors…
Chaque stand était une nouvelle découverte et les visiteurs ont obtenu nombre de renseignements utiles.
Démonstrations de gymnastique, danses en ligne offraient des intermèdes. A la fin de la journée, « Bien vieillir à Nieppe » n'avait plus aucun secret !













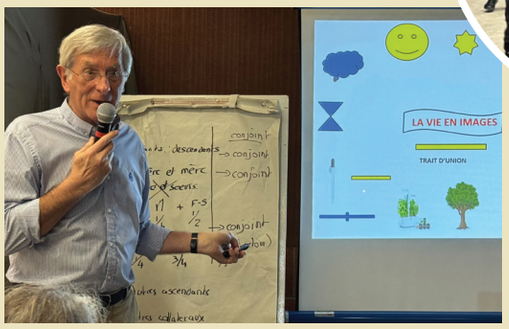



NIEPPE le mag
Magazine municipal d'informations

Mairie de Nieppe
✉ 249 place du Général-de-Gaulle
59850 Nieppe
✆ 03 20 38 80 00

La mairie vous accueille
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
samedi de 10 h à 12 h.

Prochaine parution
Nieppe le mag n°78 juillet-août 2024
les avis et publications
doivent être envoyés pour le
7 juin 2024
à l'adresse suivante :
nathalie.fache@ville-nieppe.fr

Nieppe le mag n° 77 Mai-juin 2024
Magazine municipal d'informations
édité par la ville de Nieppe.
Directrice de la publication : Marie SANDRA
Crédit photos : service communication
sauf mention contraire.
Impression : imprimerie Pacaud, (imprimé sur du papier recyclé avec des encres à base végétale).
Diffusion : ville de Nieppe.
Parution et dépôt légal : avril 2024
ISSN : 1241 2651

Contact : service « communication », mairie
249, place du Général-de-Gaulle 59850 Nieppe
✆ 03 20 38 80 00

EDITO



Marie SANDRA
Maire de Nieppe
Conseillère départementale du Nord

En mai, « fais ce qu'il te plaît » ! La lecture de ce proverbe optimiste réjouit ! Car il faut bien avouer que les événements des derniers mois incitent plutôt à une prudente réserve …

Après des mois marqués par des événements difficiles sur les plans météorologique, économique et international, nous aspirons à profiter de la douceur de vivre à Nieppe. Et le mois de mai, avec ses jours fériés et ses ponts, offre une opportunité bienvenue de se ressourcer avant les congés annuels.

Samedi 1er juin, sera jour de fête à l'Espace Nature du Pontceau, qui sera officiellement inauguré. Cet événement marque une étape importante, cinq ans après notre première réunion de concertation en avril 2019. A cette époque, nous avions établi un objectif clair : préserver la richesse naturelle de notre environnement, en accordant une attention particulière à la faune et à la flore locales. Cette inauguration est le fruit d'un travail collectif et d'un engagement constant envers la préservation de notre patrimoine naturel.

" ***un engagement constant envers la préservation de notre patrimoine naturel*** "

Dimanche 9 juin, événement démocratique majeur, les électeurs de 27 pays européens se déplaceront aux urnes afin d'élire les députés européens. Ils seront 720 députés pour un mandat de 5 ans au parlement, parmi eux 81 Français. Pour mémoire en 2019, il y avait 34 listes.

Jeudi 13 juin, Nieppe accueillera une représentation de l'opéra de Lille, sur grand écran de « La Chauve-souris » de Johannes Strauss au parc Michel-Grasset, offrant un spectacle inédit et gratuit en partenariat avec Cœur de Flandre Agglo.

Durant les mois de mai et juin, l'agenda sera animé par une multitude d'événements variés. Des kermesses scolaires aux festivités associatives, en passant par les cérémonies de remise de prix, cette fin de premier semestre sera riche en occasions de célébrer, de se divertir et de créer des souvenirs mémorables.

J'en profite pour souhaiter à tous les jeunes, une bonne fin d'année scolaire ou universitaire ainsi que toute la réussite dans leurs futurs examens.

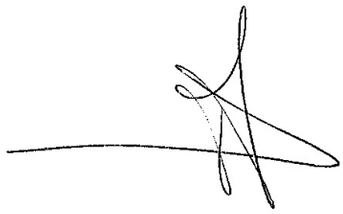

Actualité

Espace Nature du Pontceau

Samedi 1er juin sera le jour de l'inauguration officielle de « l'Espace Nature du Pontceau ». Il faut bien le reconnaître : les Nieppois n'ont pas tardé à s'approprier ce nouvel espace…
Pontons, passerelles, terrasses et observatoire y ont fleuri. Les étangs se dévoilent. 2 sont dédiés à la pêche et 2 autres sont réservés à l'observation de la nature (flore et faune).

Pour y accéder, le parking du chemin Turck dispose de 28 places, celui du Pontceau compte 10 places.Des supports attendent les vélos, chemin Turck (5) et rue du Pontceau (5).



Déjà, des promeneurs déambulent sur les sentiers pendant que d'autres font une pause et profitent des 6 tables pour pique-niquer aux premiers rayons de soleil… Les convives peuvent et doivent débarrasser leurs déchets dans l'une des 6 poubelles. Après le repas, l'un ou l'autre des 16 bancs accueillera bien volontiers les visiteurs pour une pause. Tout est bucolique et préservé dans ce cadre naturel !

Maintenant que les travaux sont achevés, nul doute aussi que des petits animaux et des insectes viendront « coloniser » l'endroit à l'image des chauves-souris pour lesquelles un refuge a été récemment installé.
Quant à la flore, elle ne demande qu'à s'épanouir et proliférer…
Bien sûr, les pêcheurs occupent également les lieux et les poissons se faufilent et zigzaguent entre les lignes… pour ne pas être pris !



Par un arrêté du 10 avril 2024, le règlement de fonctionnement de l'Espace Nature s'applique au « mode de vie » du lieu… Ce site a été voulu vert, naturel et ouvert…Oui mais, la liberté ne signifie pas que l'on peut y faire n'importe quoi ! Ce n'est pas une zone de non droit ! le règlement de fonctionnement est affiché sur place.

Chaque visiteur a aussi une mission éco-responsable : venir, profiter du site et repartir sans l'avoir souillé ou dégradé !

L'Espace Nature du Pontceau est ouvert à tous et permet une évasion au centre de la ville. Après le parc Michel-Grasset et la halte fluviale, la ville se met une nouvelle fois « au vert » !

Braderie de printemps

Les inscriptions pour la braderie du dimanche 2 juin 2024 seront effectuées par les bénévoles du Handball club de Nieppe, lors de permanences assurées au local associatif, 9 rue de Warneton :
- pour les riverains : samedi 4 mai de 9 h à 12 h,
- pour les Nieppois : vendredi 17 mai de 18 h à 20 h,
- pour les autres bradeux : samedi 25 mai de 9 h à 12 h.

Dernières inscriptions le dimanche 2 juin, de 6 h à 7 h 30, à l'angle des rues de Gand et Jules-Mousseron.

Il est rappelé que les participants sont tenus de présenter une pièce d'identité lors de l'inscription.

Chaque participant doit compléter une attestation sur l'honneur indiquant la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et n'est autorisé qu'à vendre des objets personnels et usagés.

Participation : 1,50 € le mètre.
Les emplacements occupés sans inscription préalable seront facturés 3 € le mètre.

Le périmètre se répartit comme suit : rues de Gand, Jules-Mousseron, Maxence-Van-der-Meersch, Marguerite-Yourcenar et des Mouettes.

Les rues des Courlis, des Souchets, et des sarcelles seront réservées pour le stationnement des bradeux.

La rue Mozart sera interdite à la circulation. A noter que la circulation et le stationnement seront interdits pour la durée de la manifestation ; des déviations seront mises en place.

Par ailleurs, aucun véhicule ne pénétrera dans le périmètre après 7 h 45. Il sera interdit de déplacer et/ou quitter son emplacement, en utilisant son véhicule, avant 15 h.

La braderie est réservée aux particuliers.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Renseignements : hbcnieppe@outlook.fr ou
✆ 06 23 84 80 27

A vos agendas

Fête de la Musique vendredi 21 juin

Le rendez-vous est fixé vendredi 21 juin, parc Michel-Grasset, à partir de 19 h.

Trois groupes se produiront. - Buvette et restauration sur place.

Olympiades Dimanche 7 juillet

Réservez dimanche 7 juillet de 14 h à 18 h, un évènement en lien avec les Jeux olympiques sera organisé au parc Michel-Grasset. Plus d'informations dans le prochain Nieppe le mag.

Braderie d'été Dimanche 21 juillet

La Braderie d'été aura lieu dimanche 21 juillet de 8 h à 15 h.

Les inscriptions seront ouvertes fin juin pour les riverains, puis aux autres début juillet.

Plus d'informations dans Nieppe le Mag de juillet-août.



Travaux

Quartier Notre-Dame

Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de juin. Le quartier retrouvera alors un cadre de vie calme après les derniers gros travaux du chantier. Pavages posés, végétaux plantés, routes redessinées et places de parking déjà bien utilisées… Que de changements en peu de temps…







Halte-garderie « Les petits quinquins »

Le déménagement de la halte-garderie approche également. Le nouvel espace dédié à la petite enfance d'une superficie de 255 m² avec jardin de 315 m² sera livré à la commune fin juin. L'aménagement des pièces se déroulera en juillet et l'ouverture au public est prévue le 26 août.
Cet espace d'accueil plus vaste et plus fonctionnel, bâti sous des normes Hautes Qualités Environnementales (HQE) offrira désormais 15 places et non plus 13 dans un premier temps avec une possible extension à 20 places après étude de faisabilité.
Les partenaires de l'opération sont le département du Nord et la CAF.



CCAS

Bientôt le déménagement du centre d'action sociale, le service quittera le bâtiment de l'ancienne mairie annexe 1442 rue d'Armentières qu'il occupait depuis avril 2013 et rejoindra les nouveaux locaux, sis rue des Charmilles. Le déménagement est prévu idéalement fin juin.



Budget

Le 11 mars dernier, le rapport d'orientations budgétaires a été présenté au conseil municipal et le 3 avril dernier, le budget primitif a été adopté au cours de la séance suivante.

Mot de Marie SANDRA, maire de Nieppe



Le budget municipal est bien plus qu'une simple série de chiffres. Cette démarche déterminante pour l'exercice en cours, régit chaque décision et chaque action entreprise en 2024. La préparation budgétaire relève d'un vrai défi que j'ai découvert. Trouver l'équilibre entre les dépenses, les recettes, les dotations, les contributions, les demandes des services et les participations requiert une expertise.

Je mesure l'importance de gérer nos ressources de manière responsable et transparente, en veillant à ce que chaque euro dépensé soit investi de manière efficiente.

Je félicite Bruno Darry, conseiller municipal délégué, pour son investissement et son excellente contribution. De plus, je tiens à remercier le directeur général des services et le pôle Finances pour leur expertise, leur dévouement et la qualité remarquable de leur travail.

La stratégie budgétaire de la commune

La commune a choisi cinq priorités budgétaires conduisant à identifier l'ensemble des marges de manœuvres possibles.



Un programme d'investissement conséquent

Les priorités retenues concernent :
- l'éclairage public et divers bâtiments en LED,
- les travaux ayant trait à la sécurité,
- la fin de l'aménagement des étangs,
- la fin de l'aménagement du quartier Notre-Dame pour sa partie voirie et espaces publics,
- la fin des travaux du multiaccueil rue d'Armentières.

Le maintien des taux municipaux de la fiscalité locale

Les taux de la fiscalité locale ont été maintenus depuis 2014 malgré un environnement économique chaotique. La municipalité a choisi de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de garantir des ressources stables et suffisantes aux contribuables.

Taux des taxes		
Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe d'habitation (résidences secondaires, logements vacants)
41,44 %	**51,26 %**	**26,40 %**

Situation des emprunts : La maîtrise de la dette

Actuellement la commune a 8 emprunts en cours, la prochaine échéance d'un prêt arrivera en 2027. La commune souhaite continuer à maîtriser sa dette. Une nécessité afin de ne pas pénaliser les générations futures et la capacité à investir de la commune.

Capacité de désendettement

Le niveau d'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement.
Le niveau d'endettement d'une collectivité locale est en grande partie lié à la durée de vie de ses investissements.
Pour l'année 2023, la capacité de désendettement de la commune s'élève à 3,67 ans contre 6,08 ans en 2022.

Les principales orientations budgétaires



Le budget 2024 s'attache à poursuivre la stratégie lancée précédemment, c'est-à-dire continuer à investir pour préparer l'avenir notamment dans le cadre de la transition écologique et à assurer un service public de qualité en s'appuyant sur le potentiel humain. Ce budget tendra vers le maintien d'une situation saine, fondée sur l'équilibre entre l'épargne et la dette, et vers la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de disposer d'un autofinancement suffisant pour financer l'annuité de la dette et les investissements.

L'objectif est de contenir le mieux possible ces effets et leur incidence sur la population nieppoise avec un budget 2024 adapté à cette exigence :

- Maîtrise des charges de fonctionnement dans un contexte de maintien de prix élevés : cela passe par la poursuite des économies.
- Gel des taux de la fiscalité locale.
- Entretien et rénovation des bâtiments et espaces publics tout en assurant la réparation de bâtiments et espaces impactés parfois par l'usure et souvent par l'usage des utilisateurs…
- Amélioration de notre capacité d'autofinancement en agissant pour que la commune soit plus indépendante financièrement et en affectant un résultat financier pour toute nouvelle opération
- Priorité aux investissements réducteurs de consommation d'énergie ou concourant à une meilleure sécurité en équipant systématiquement la ville en éclairage Led lors de changements d'éclairage et en mettant en œuvre un nouveau marché de chauffage.
- Réfléchir ensemble au Nieppe de demain dans une démarche de co-construction.
- Saisie des opportunités de mutualisation offertes par l'intercommunalité en restant à l'écoute de l'offre de la communauté d'agglo et en s'intégrant aux projets intercommunaux.

Les orientations d'investissements



Au cours de l'exercice 2024, la commune maintiendra le volume de ses investissements tant que sa capacité d'autofinancement ainsi que sa capacité de désendettement le permettront et préparera l'avenir.

Les projets significatifs de l'exercice 2024 seront :

- La conclusion des travaux d'aménagement des 3 étangs rue du Pontceau. Le site (Espace Nature du Pontceau) sera inauguré le 1er juin prochain. 3e espace vert important de la commune occupant de surcroit une place centrale du territoire nieppois qui apportera une bouffée d'air frais et deviendra un lieu prisé des amoureux de la campagne…
- La réhabilitation du quartier « parvis Notre-Dame ». Les travaux se termineront si tout va bien fin juin 2024 avec un site rénové et un quartier arboré et apaisé.
- La réception du bâtiment destiné à accueillir le multiaccueil. L'aménagement du nouveau bâtiment du multiaccueil et son ouverture prochaine permettra au service de prendre un nouveau tournant avec les nouvelles possibilités de l'aménagement.

Présentation du budget primitif 2024

Exercice 2024	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	9 648 754,00 €	9 648 754,00 €
Dont report 2023 inclus	219 453,30 €	-
Section d'investissement	3 699 316,62 €	3 699 316,62 €
Dont report 2023 inclus	612 421,25 €	-
Total	**13 348 070,62 €**	**13 348 070,62 €**



Subventions 2024



3 questions à Jérémy LENOIR, adjoint au maire, délégué à la vie associative.

Nieppe le mag *: Subventions aux associations, quel est le mode d'emploi ?*

Jérémy Lenoir *: Chaque année, sous réserve de compléter le dossier de demande et de joindre tous les justificatifs demandés, les associations peuvent solliciter une subvention de fonctionnement de la part de la commune. Pour la majorité des associations, des critères définis prennent en compte le bilan de l'année écoulée (nombre d'adhérents, implication dans la vie municipale, actions…), ce qui peut expliquer les variations des montants attribués d'une année sur l'autre. Pour certaines autres associations, elles reçoivent une subvention calculée selon un forfait.*

Nlm *: Pourquoi, certaines associations ne reçoivent pas de subventions ?*

J. Lenoir *: Certaines associations n'en font pas la demande, estimant ne pas en avoir besoin ou ne pas avoir de projet justifiant une demande. D'autres encore, ayant des réserves confortables ne déposent pas de demandes.*

Nlm *: N'est-ce pas automatique ?*

J. Lenoir *: Non ! l'association doit déposer une demande et ensuite elle est acceptée ou non !*

En 2024, le conseil municipal a voté une enveloppe totale de **69 437,90 €** *contre 60 000 € en 2023.*

5 associations ont également reçu une subvention exceptionnelle, soit en raison de l'anniversaire de l'association soit pour soutenir un projet précis. Encourager et soutenir les associations, la commune s'implique année après année, pour que la vie associative soit dynamique et attractive !







En bref...

Parcours du cœur

Photos de l'édition 2024 qui a rencontré un vif succès.







Prévention et sécurité

Taille des haies : rappel des obligations des propriétaires et locataires

Les beaux jours arrivent à grands pas, qu'il sera bon de se retrouver au grand air et de profiter de son jardin ! Attention cependant de respecter les règles en vigueur. Article 671 du Code Civil sur l'obligation de taille et d'élagage.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens et l'éclairage public.

Les **distances minimales** à respecter sont les suivantes :

➔Plantations de plus de 2 m de hauteur : distance d'au moins 2 m de la limite séparative

➔Plantations de moins de 2 m de hauteur : distance est fixée à 0,50 m de la limite séparative.

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.



Contrôles de vitesse

Envie de se promener, quoi de plus normal !
Merci de respecter la vitesse !

Des contrôles peuvent se produire à tout moment !

Le rôle des agents de police municipale est de prévenir, informer et aussi rappeler aux automobilistes les risques qu'ils prennent en roulant trop vite !



Arnaques

Ayez les bons réflexes…car pour certains individus, tout est bon pour essayer de tromper leurs victimes, soyez vigilants !

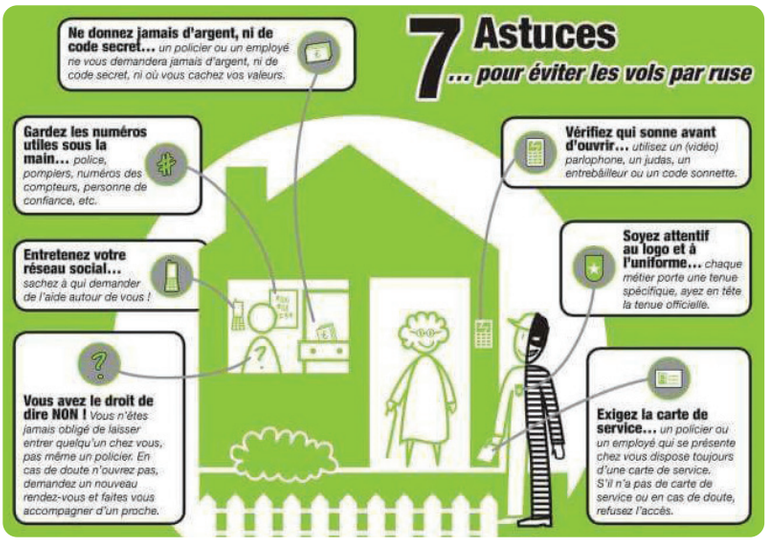

EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS

DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	68€ (si limitation de vitesse > 50km/h hors agglomération par exemple) Contravention classe 3 — Minorée 45€ 135€ (si limitation de vitesse ≤ 50km/h en ville par exemple) Contravention classe 4 — Minorée 90€	Entre 1 et 4 km/h : 0 point — Entre 5 et 19 km/h : -1 point Au 01/01/2024	non
< 30 km/h	135€ Contravention classe 4 — Minorée 90€	-2 points	non
< 40 km/h	135€ Contravention classe 4 — Minorée 90€	-3 points	oui
< 50 km/h	135€ Contravention classe 4 — Minorée 90€ Amende forfaitaire	-4 points	oui
≥ 50 km/h	jusqu'à 1500€ max Contravention classe 5 3750€ récidive Délit Amende judiciaire	-6 points	oui

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisé).

https://www.legipermis.com

LegiPermis Sécurité Routière et Législation

Nouvel agent

Jérémy Marchienne, arrivé le 1er mars dans la collectivité, vient compléter l'effectif du service de Police municipale ! Cinq agents de police municipale interviendront désormais au quotidien dans les domaines de la sécurité et de la prévention.





POLICE MUNICIPALE

Police municipale : 105 place du Général-de-Gaulle
03 20 48 91 64 06 65 03 66 96
Mail : police@ville-nieppe.fr

17 POLICE SECOURS

Culture

A l'espace culturel Maurice-Schumann

Découvrez en mai et juin les animations in situ et hors les murs ! Petit clin d'œil à Michel Blondel, artiste nieppois qui nous a quittés en 2020, lequel sera mis à l'honneur pendant un mois avec l'exposition de ses œuvres dans la galerie Isabelle-Ducatillon.

Expositions Galerie Isabelle-Ducatillon

■ Du 26 avril au 1er juin : œuvres de Michel Blondel, artiste nieppois, prêtées par son épouse Françoise. Michel a organisé les premières expositions d'artistes amateurs, il avait à cœur de transmettre sa passion et aimait expliquer aux plus jeunes ses techniques. Il encadrait un atelier d'arts plastiques destiné aux enfants avec Isabelle Ducatillon.



■ Du 4 au 29 juin : Les déchets prêtée par la Médiathèque départementale du Nord.
Le déchet est devenu une préoccupation écologique primordiale. Cette exposition amène également à réfléchir sur la manière de consommer.



La Chauve-Souris : Opéra sur grand écran

Jeudi 13 juin à partir de 20 h au parc Michel-Grasset.

Manifestation organisée en partenariat avec l'Opéra de Lille et Cœur de Flandre Agglo. Entrée libre.

Boissons, petite restauration sur place. Chaises et tables à disposition.

Il est conseillé d'apporter vos transats et… plaids.

Espace culturel Maurice-Schumann
1108 rue d'Armentières
✆ 03 20 48 62 50
lucile.delangue@ville-nieppe.fr
+ d'infos sur mediathequesenflandre.fr



Atelier création de BD

Si tu as entre 9 et 13 ans, inscris-toi pour participer aux ateliers de création de mini-BD documentaires proposés par Muriel Douru, autrice et illustratrice en résidence CLEA,
mercredis 15 et 22 mai de 14 h à 17 h, à l'espace culturel.
Ateliers visant à éveiller les enfants à l'information et à l'expression d'une opinion personnelle via la création d'une mini-bande dessinée documentaire. Discussion, vérification des informations, écriture du scénario, dessin du story-board puis finalisation graphique, aboutissent à la création personnelle d'une mini BD.

Inscriptions ✆ 03 20 48 62 50 ou sur place en venant emprunter des ouvrages !



Présentation des œuvres réalisées à l'occasion du CLEA

Mardi 21 mai à 18 h au **parc Michel-Grasset** en partenariat avec Cœur de Flandre Agglo.
Restitution des ateliers réalisés avec les artistes du CLEA 2024 : Sarah Nouveau, Muriel Douru, Camille Bleu-Valentin, Elodie Derache, Charlotte Lanselle en différents lieux avec des publics divers : adhérents de l'espace culturel, conseil municipal des enfants, enfants des CVL, résidents de la résidence autonomie Les Myosotis et lors des animations organisées sur le territoire de Cœur de Flandre Agglo.



Nieppe en scène - 6e édition, salle Line Renaud
4 rendez-vous pour se détendre !

❶ **Mercredi 29 mai** à 18 h 30 :
Saynètes des petits comédiens de l'espace culturel. Entrée gratuite

❷ **Vendredi 31 mai** à 18 h 30 :
représentation de la section des adolescents. Entrée gratuite

❸ **Samedi 1er juin** à 20 h : **Sur le fil du rasoir**, pièce écrite et mise en scène par Romain Boucq, interprétée par les comédiens de la Bande à Nekrozotar.



L'amicale des audacieux (AA) se réunit tous les cinq ans pour faire le bilan et mettre à jour les règles de fonctionnement de l'organisation : rémunération des alibis, grands enjeux environnementaux, éthique du métier... C'est également l'occasion, pour certains de ses membres, de mettre en œuvre leur technique auprès de membres plus expérimentés : le meurtre. Cette comédie convient aux enfants de plus de 7 ans.
Renseignements et réservations contact@nekrozotar.fr ou
✆ **07 86 88 39 63. Tarif adultes : 5 € - de 18 ans : 3 €.**

❹ **Dimanche 2 juin** à 15 h : **Amour, Gore & Beauté** de Marc Saez, mise en scène par Aline Cardon Maillard interprétée par Coup de théâtre d'Houplines.
Un théâtre sur lequel plane une malédiction. Une troupe décide malgré tout d'y jouer un "soap opera". Mais la malédiction du lieu refait surface, bouleversant alors le spectacle et les projets du metteur en scène.
Des poignards ensanglantés, un faisceau magnétique empêchant les acteurs de descendre de la scène, les comédiens tour à tour possédés par d'étranges voix...
Renseignements et réservations :
coupdetheatre.asso.fr ou page facebook coupdetheatrehouplines et instagram
✆ 06 07 30 21 12 ou
par mail coupdetheatre@gmail.com

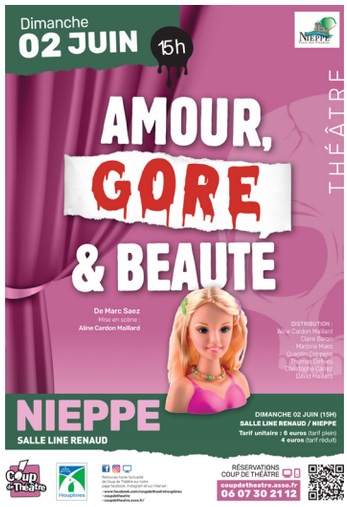

Conférence du jeudi

Jeudi 6 juin à 18 h 30. Comment se porte la nature dans les Hauts-de-France ? par Vianney Fouquet du conservatoire botanique national de Bailleul.
A l'évocation des Hauts-de-France, la première image qui nous vient est celle d'une région froide, humide et grise où la biodiversité peine à trouver sa place. S'il convient de reconnaître que cette image se vérifie en partie, il faut balayer d'un revers le cliché d'une nature inexistante.
Quels sont les différents milieux naturels ? Quelles sont les espèces phares ? Quels sont les enjeux ? Vianney Fouquet répondra aux questions après une présentation alliant science et poésie tout en renouant avec le vivant.


Photo Eric Penet

A vos agendas...

■ Le **comité de lecture adultes** se réunira à nouveau jeudis 16 mai et 20 juin à 18 h.

■ **Signe avec moi** vendredi 17 mai de 17 h 30 à 18 h 30 pour les tout-petits et jusqu'à 2 ans, accompagnés d'un parent. Découvrez les bases de Bébé signe avec votre enfant.

■ **Cinéma/ados**, vendredi 17 mai de 18 h 30 à 20 h.

■ **Comité de lecture ados** (11/16 ans) mercredis 22 mai et 19 juin, de 16 h à 17 h. Viens rejoindre le groupe si tu aimes partager tes lectures, tes coups de cœur et découvrir les nouveautés en avant-première !

■ **Jeux de société ados/pizza** (11/16 ans), vendredi 7 juin de 18 h 30 à 20 h 30.

■ **Contes d'un soir**, vendredi 14 juin de 17 h 30 à 18 h 30 pour les tout-petits et jusqu'à 3 ans.

■ **Jeux D'Rôles** mercredi 19 juin à 15 h pour les 6/8 ans

■ **Musique apéro/quizz**, jeudi 20 juin de 18 h 30 à 20 h, en famille et avec les membres du comité de lecture adultes.

■ A l'occasion de « **Partir en livre** », la médiathèque propose une halte au parc Michel-Grasset pour les enfants et petits-enfants afin d'écouter de belles histoires mercredi 26 juin de 10 h à 17 h.

N'oubliez pas de vous inscrire à la médiathèque afin de participer aux animations !

Séances de cinéma (seniors) à 14 h



● **Jeudi 16 mai** : **the Singing Club** de Peter Cattaneo, par Rachel Tunnard & Rosanne Flynn, avec Kristin Scott Thomas, Sharon Horgan, Jason Flemyng.
Yorkshire, 2011. Les soldats de la garnison de Flitcroft sont envoyés en mission à l'étranger. Pour tromper leurs angoisses, leurs compagnes décident de créer une chorale. Elle est dirigée par l'austère mais surprenante Kate Barclay, épouse du colonel...

● **Jeudi 20 juin** : **Stars 80**, de Frédéric Forestier et Thomas Langmann, avec Richard Anconina, Patrick Timsit, Bruno Lochet...
Afin de régler leurs problèmes financiers, Vincent et Antoine ont l'idée de faire remonter sur scène les stars oubliées des années 80. La tournée de concerts va débuter dans la galère avant de cartonner...

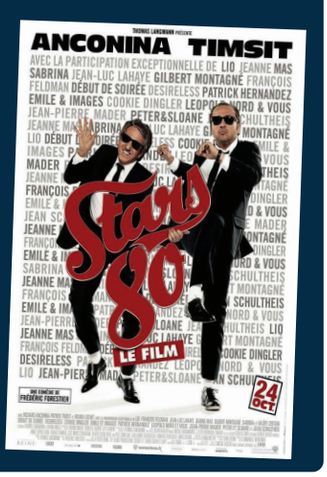

Musique

Infos de l'Ecole municipale de musique

■ Réinscriptions (élèves déjà inscrits en 2023/2024)

Les réinscriptions démarreront du 6 au 30 juin via l'espace personnel Duonet et les pièces demandées ci-dessous doivent obligatoirement être jointes :

▶Fiche d'inscription remplie et signée (valant acceptation du règlement intérieur de l'école)
▶Copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
▶Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille de l'élève
▶Justificatif CAF avec indication du quotient familial
▶Attestation d'assurance responsabilité civile de l'adhérent
▶Paiement des droits d'inscription au cours de formation musicale et/ou cours d'instrument*
▶Formulaire de location d'instrument (le cas échéant)
▶Fiche sanitaire de liaison complétée.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.
Après le 30 juin, les dossiers seront validés par ordre de réception sans différence entre ancien ou nouvel élève, en fonction des places encore disponibles.

Les horaires des cours de formation musicale seront communiqués par mail mi-juillet.
Une rencontre parents/professeurs aura lieu la semaine du 2 septembre afin de convenir des créneaux horaires des cours instrumentaux.

■ Inscriptions

Les inscriptions des nouveaux élèves seront réalisées à l'école municipale de musique (1065 rue d'Armentières), auprès du directeur, du 1er au 13 juillet et du 19 août au 15 septembre, les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 19 h ou par téléphone tous les jours de 9 h à 12 h. Les élèves sont inscrits à l'école après s'être acquittés de l'adhésion annuelle. Les cours débuteront lundi 2 septembre.

Tarifs 2024/2025	Jusqu'à 25 ans		Au-delà de 25 ans	
Quotient Familial	Eveil musical Formation musicale	Formation instrumentale	Formation musicale	Formation instrumentale
Nieppois				
0 à 520 €	30 €	40 €	40 €	60 €
521 € à 1009 €	40 €	80 €	70 €	140 €
1010 et +	50 €	100 €	80 €	160 €
Extérieurs	100 €	350 €	140 €	400 €
Orchestre d'harmonie		50 €		50 €
location instrument		65 €		65 €

**Possibilité de règlement des droits d'inscription en plusieurs fois : (5 octobre - 5 décembre et 5 mars). Par CB en paiement dématérialisé en ligne sur le logiciel Duonet dans votre espace adhérent, par chèque bancaire ou chèque ANCV. Si règlement unique, il devra être effectué au plus tard pour le 5 octobre en ligne sur le logiciel de l'école de musique par CB, chèque bancaire ou chèque ANCV).*

■ Portes ouvertes du lundi 3 au samedi 8 juin

Essayer différents instruments ; découvrir la musique en famille (jeux, ateliers...), s'initier à la musique, se renseigner et échanger avec l'équipe pédagogique, préinscrire vos enfants ou vous-même en formation musicale et/ou instrumentale auprès du directeur, profiter d'une journée riche en Musique !

Discipline	Lundi 3 Juin	Mardi 4 Juin	Mercredi 5 Juin	Jeudi 6 Juin	Vendredi 7 Juin	Samedi 8 Juin
Flûte Traversière			9h-12h		16h30-20h	13h - 17h
Hautbois		16h30-20h				13h - 17h
Clarinette		16h30-20h				14h-17h
Saxophone			9h-11h		17h-19h	9h-11h
Trompette	17h-20h					14h-17h
Trombone	17h-20h		14h-20h	17h-20h		9h - 12h
Tuba		16h30-18h	18h30-20h			
Percussions		17h-20h				9h - 12h
Guitare					16h30 - 20h	9h - 12h / 13h - 16h
Violon	17h-20h			17h-20h	17h-20h	13h - 17h
Violoncelle					17h-20h	
Piano	17h-20h		14h-20h	16h-20h		9h-12h

Découvrez la Musique en famille grâce aux jeux et ateliers interactifs :
Lundi 3 juin ▶17 h : Initiation Chœur enfants (de 6 à 11 ans) ■ Mardi 4 juin ▶ 17 h - 19 h : Blind test musical - pour toute la famille ▶ 19 h 30 : Répétition publique de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe ■ Mecredi 5 juin ▶ 14 h - 16 h : Atelier percussions corporelles - dès 6 ans et en famile ▶17 h : Initiation Chœur ados (11/ 18 ans) ■ Jeudi 6 juin ▶ 17 h - 19 h : Blind test musical - pour toute la famille ■ Samedi 8 juin ▶ 9 h - 11 h : Les J.O. de la musique (jeux musicaux) - pour toute la famille ▶13 h - 15 h : Atelier Batuccada (percussions brésiliennes) - Enfants dès 7 ans et adultes ▶Concert des professeurs à 20 h église Notre-Dame de Bon-Secours.

A la rencontre de Baptiste Hennequet



Baptiste Hennequet, 31 ans, originaire de Bray-Dunes est tromboniste de formation, assistant d'enseignement artistique et nouveau directeur de l'école municipale de Musique. Diplômé du conservatoire de Lille, il débute sa carrière d'instrumentiste en intégrant, après concours, la prestigieuse musique de la garde républicaine tout en poursuivant ses études au conservatoire du 12e arrdt de Paris puis au conservatoire de Boulogne- Billancourt.
Baptiste Hennequet décide de faire carrière à la musique de la garde républicaine et devient sous-officier.
Intéressé par l'enseignement et la direction d'orchestre, il est nommé, en 2019, professeur de Trombone, Tuba, formation musicale et coordinateur du département cuivres au conservatoire à rayonnement communal d'Ozoir-La-Ferrière (77) ainsi que chef d'orchestre de l'harmonie de Noyon (60).
Passionné par la pédagogie et le management, il quitte la garde républicaine. Il est nommé à Tergnier (02) et à Villers-Sur-Coudun (60) avant d'obtenir le poste de directeur de l'école de Musique en septembre 2023, lui donnant ainsi l'opportunité de retrouver sa région natale et sa famille.
Fort de son expérience, Baptiste Hennequet mettra à contribution ses compétences et ses qualités pour faire de l'école de musique, un véritable lieu d'enseignement, dynamique, agréable et où il fait bon vivre. Il mettra en place divers projets et partenariats notamment avec l'Orchestre d'Harmonie.

Rendez-vous

■ Concert des professeurs de l'école municipale de musique, **samedi 8 juin** à 20 h à l'église Notre-Dame de Bon-Secours

■ Spectacle de fin d'année et remise des prix aux élèves **mardi 25 juin** à 19 h 30 à la salle Line Renaud.

Inscriptions pour les CVL d'été à partir du 27 mai

Les vacances d'été arrivent à grands pas. La ville organisera des CVL du lundi 8 juillet au vendredi 16 août. Les inscriptions débuteront lundi 27 mai.

Inscriptions

Les nouvelles inscriptions s'effectuent à la mairie service jeunesse.
Documents à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, un justificatif du quotient familial actualisé et le carnet de vaccinations de l'enfant.

Pour les enfants déjà enregistrés au service Jeunesse, la mise à jour des dossiers est à faire sur iNoé. Documents à joindre : un justificatif de domicile et le carnet de vaccinations de l'enfant s'il y a eu des vaccins dans l'année.

Les inscriptions auront lieu du 27 mai au 21 juin.

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. La participation est forfaitaire, par semaine et comprend l'ensemble des activités, excursions et goûters. Un forfait supplémentaire est appliqué pour le camping des ados. Tarifs sur nieppe.fr.

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi, pour les 3/11 ans : de 9 h 15 (accueil échelonné jusqu'à 9 h 30) à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et pour les ados de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les jours des excursions, ces horaires sont susceptibles de changer. Une garderie est organisée aux CVL Arthur-Cornette et Suzanne-Crapet et fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 15 (fermeture de la grille à 9 h pour des raisons de sécurité et d'organisation) et le soir de 17 h 30 à 18 h 30. Il n'y a pas de garderie pour les ados.

Restauration

Un service de restauration est proposé, le midi. Les repas doivent être réservés lors de l'inscription. Tarifs en fonction du quotient familial. Le jour des excursions, il est demandé aux enfants d'apporter un pique-nique.

Lieux d'accueil

Du 8 au 26 juillet : **Le tour du monde en 14 jours / L'art dans tous ses états**
▶pour les enfants de 3 à 12 ans : CVL Arthur-Cornette, entrée avenue des Lilas et CVL Suzanne-Crapet, entrée rue du Pavé-Fruit.
▶pour les ados : CVL ados Roger-Salengro, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem.

Du 29 juillet au 16 août : **Aux couleurs des Jeux olympiques**
▶pour les enfants de 3 à 12 ans : CVL Suzanne-Crapet, entrée rue du Pavé-Fruit.
▶pour les ados : CVL ados, entrée rue des Charmilles.

Plannings des activités en téléchargement sur nieppe.fr à partir du 27 mai.



Sauvons les océans

Jeudi 22 février, 19 élèves du collège Jeanne-de-Constantinople suivant le programme CECA® se sont rendus dans les studios d'enregistrement de l'Université de Lille. Ils ont eu l'opportunité de porter la robe d'avocat et participer au tournage d'une vidéo. Les élèves ont plaidé la cause de l'association *Sauvons les océans !* face à leurs étudiants tuteurs représentant la République de « Poséidonie ». Une expérience unique et enrichissante !
Programme CECA : Culture européenne et citoyenneté active.



50e anniversaire



Aînés



Activités sportives saison 2024/2025

Inscriptions à partir du 13 mai au pôle seniors du CCAS 1442 rue d'Armentières ✆ 03 20 38 80 30		Tarif nieppois	Tarif extérieur
Gym douce Reprise lundi 16 septembre	Lundi et mercredi de 9 h 45 - 10 h 45 Réunion d'information, lundi 9 septembre à 10 h (lieu à préciser)	30 €	60 €
Aquagym Reprise mardi 17 septembre **▶Attention inscriptions limitées à 20 places**	Mardi et/ou jeudi de 10 h 30 à 11 h 15 sur 3 périodes de 10 séances, soit de : - septembre à décembre ; - janvier à mars ; - avril à juin.	➪50 €* pour 1 séance par semaine/période ➪100 €* pour 2 séances par semaine/période	➪100 €* pour 1 séance par semaine/période ➪200 €* pour 2 séances par semaine/période
	*Tarifs de septembre à décembre 2024. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer au 1er janvier 2025		
Multisports seniors Reprise vendredi 20 septembre	Dates sur le programme	30 € (sauf pour les personnes inscrites à la gym douce, la cotisation inclut les activités multisports)	Renseignements et programme au Pôle seniors

Documents à fournir : un justificatif de domicile et un certificat médical à la pratique du sport souhaité délivré par le médecin traitant.

Animation

Marché nocturne des créateurs



Vendredi 14 juin, fêtons l'été avant l'heure ! Rendez-vous au parc Michel-Grasset pour ce marché organisé à l'occasion de la thématique annuelle En 2024, célébrons l'art.

Printemps des cimetières Chemin des Dames nieppoises

Dimanche 26 mai

Pour cette première participation, la ville propose de partir à la découverte de « dames nieppoises », une dizaine dans chaque cimetière…

➪Cimetière du bourg : 14 h 30 – 15 h 30
➪Cimetière du Pont : 16 h 30 – 17 h 30.

Déambulation libre…



Fête des Voisins vendredi 31 mai

Si vous souhaitez organiser cette manifestation dans votre rue ou dans votre quartier, merci de vous faire connaître à la mairie, au service Vie associative où vous pourrez obtenir du matériel (chaises, tables, …) dans la limite des stocks disponibles.

Contact pour tout renseignement complémentaire
✆ 03 20 38 80 00 ou
par mail nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr

Soirée des Sportifs et bénévoles méritants

Vendredi 7 juin, à 19 h au parc Michel-Grasset, des sportifs et bénévoles méritants seront mis à l'honneur.

Ville Active & Sportive

Rallye touristique

Samedi 30, dimanche 31 mars et lundi 1er avril, 52 personnes réparties en 18 équipages ont sillonné les rues de la ville afin de répondre à des énigmes.

A l'issue, un tirage au sort parmi les participants a eu lieu et les lauréats ont retiré leur lot à la mairie. Merci aux commerçants partenaires :
Crédit mutuel,
Côté comptoir,
C'est l'heure du goûter et
Charlotte Philippe coiffeur expert.



80 ans de la libération

Le week-end des 7 et 8 septembre, la commune célèbrera l'anniversaire de la Libération de la commune au cours d'un week-end associant la cérémonie officielle et un ensemble de manifestations à caractère plus festif…

80 ANS DE LA LIBÉRATION HAUTS-DE-FRANCE

La population sera invitée à participer à cet événement et déjà appel est lancé à celles et ceux qui souhaitent pavoiser au cours de ces journées commémoratives. Prévoyez déjà la montée des couleurs !

Etat civil

■ Naissances

Alma Desasy (Armentières – 31/01)
Élio Tonneau (Armentières – 07/02)
Lya Caboche (Armentières – 28/02)
Jade Tahiri (Lille – 01/03)
Cathalëya Courtin Vandecasteele (Armentières – 02/03)
Noah Queuniez (Lille – 20/03)
Gaël Queuniez (Lille – 20/03)

■ Mariages célébrés à Nieppe

Nassim Bouchoul, ingénieur
et **Céline Bossaert**, professeur d'anglais (02/03)
Florian Notteau, responsable d'atelier
et **Clémentine Senet**, puéricultrice (23/03)

■ Mariages célébrés à l'extérieur

Pascal Labelle, en retraite (Amfreville)
et **Christine Ruhl**, account manager

Cindy Jeanssens, opératrice en télésurveillance (Deûlémont)
et **Marie Segard**, infirmière

Asma El Allali, pâtissière (Montpellier)
et **Sofian El Kaidi**, sans activité

Farid Karimi, électricien (Tiznit, Maroc)
et **Nawel Amarir**, assistante commerciale

■ Décès

Régis Rohart, 80 ans (Lomme – 01/02)
Jules Deswarte, 96 ans (Nieppe – 12/02)
Joëlle Waxin veuve Dekeirschieter**,** 73 ans (Lomme – 13/02)
Léon Dassonneville, 84 ans (Armentières – 18/02)
Yves Vallerant, 80 ans (Lille – 18/02)
Raymonde Muguet veuve Cousin**,** 94 ans (Armentières – 20/02)
Huguette Delassus, 87 ans (Nieppe – 24/02)
André Lewyllie, 84 ans (Armentières – 6/03)
Bernadette Godé veuve Duytschaever**,** 64 ans (Nieppe – 13/03)
Roger Lefebvre, 95 ans (Armentières – 20/03)
Patrick Bailleul, 66 ans (Nieppe – 21/03)
Didier Godderys, 68 ans (Nieppe – 24/03)



Michel Bocquet nous a quittés le 28 mars dernier. Elu conseiller municipal d'opposition de 1971 à 1977, puis de 1983 à 2001. Adjoint aux Finances entre 2001 et 2008. Il était ancien d'AFN.
Toutes nos condoléances à la famille.



Daniel Splingart est décédé le 5 avril dernier il avait été le premier président du conseil des Sages de Nieppe et il était resté à ce poste pendant deux mandats (2009-2012 et 2012-2015).
Toutes nos condoléances à la famille.

Permanences juridiques

■ **Avocat** : Samedis 11 mai et 1er juin, de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie✆03 20 38 80 00.
■ **Permanence juridique gratuite** : lundi 13 mai de 14 h à 16 h.

RETOUR EN IMAGES

Tulipes (mars/avril)
Des fleurs au grand cœur !



Téléthon (22/03)
Merci



Semaine de la petite enfance (22/03)
Voyage autour du monde pour les enfants du Multiaccueil Les P'tits Quinquins.



Droits de la femme (08/03)
A l'EHPAD, on a fêté les droits de la femme !



Goûter de printemps (18/03)
Un bel après-midi !



Noces de diamant

■ Albert et Brigitte Brisse-Desmet (09/03)



■ Gérard et Jacqueline Duthoit-Caulier (06/04)



■ Patrick et Mauricette Ferrant-Follet (07/04)



Ecole des sports
Football (27/03) et handball (30/03) au programme.







Pompoms girls (16/03)
Tournent les pompoms à la résidence autonomie !

↓Correspondants allemands (24/03)

Les collégiens de Saint-Martin et leurs correspondants ont été reçus à la mairie.



↓Hauts de France propres (16/03)

Pas de pitié pour les déchets !



↓Exposition (15/03)

Artistes et élus posent ensemble.



↓L'art s'invite à l'école (21/03)

Exposition les Bulles par les enfants de l'école Le Petit-Prince à l'occasion de l'animation la "Grande lessive".



↓Brocante (17/03)

Bonnes affaires à faire !





↑Handfit (13/04)

Séance ouverte à tous proposée par le Handball club nieppois.



↓Animation fromages (27/03)

A la résidence autonomie Les Myosotis.





←Ateliers d'art ↑

En 2024, Nieppe célèbre l'art.

Tout sur le compostage collectif ou partagé !

Le compost partagé est une pratique qui consiste à regrouper les déchets organiques des habitants d'un quartier ou d'une commune afin de les transformer en compost, une matière organique riche et fertile pour les sols.
Le principe est de collecter les déchets alimentaires tels que les restes de fruits et légumes, les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs, etc., pour les décomposer naturellement.
Le fonctionnement du compostage repose sur la mise en place de composteurs collectifs accessibles aux participants. Ces composteurs sont généralement installés dans des espaces communs, comme des jardins partagés.
Le processus de compostage repose sur l'action des micro-organismes (bactéries, champignons, vers de terre, etc.) qui se nourrissent des déchets organiques et les transforment en compost. Cette décomposition naturelle produit de la chaleur, ce qui accélère le processus de transformation des déchets en compost.
Le compost ainsi produit peut ensuite être utilisé comme un amendement organique pour enrichir les sols des jardins, des espaces verts ou des potagers. Il favorise la rétention d'eau, améliore la structure du sol, augmente sa fertilité et réduit la dépendance aux engrais chimiques.



Le compostage partagé présente de nombreux avantages, tels que la réduction des déchets organiques envoyés en décharge, la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées à la décomposition des déchets, la promotion de l'économie circulaire et le renforcement du lien social au sein de la communauté.

Compostage collectif : bientôt une réalité !

La commune, les Jardins partagés et le Smictom des Flandres proposent de composter entre Nieppois, 825 rue d'Armentières



LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

Dans le cadre de la loi AGEC effective depuis le 1er janvier 2024 et la mise en place de la redevance incitative, il est aujourd'hui impératif de valoriser les déchets alimentaires représentant aujourd'hui encore 30 % du bac noir d'ordures ménagères. Le Smictom des Flandres expérimente aujourd'hui le compostage partagé (ou collectif), en complément du compostage individuel déjà bien développé sur le territoire.

La commune et les Jardins Partagés Nieppois se sont portés volontaires pour lancer ce projet situé 825 rue d'Armentières (à proximité de la salle Line Renaud et la MLC) et répondre aux besoins d'une cinquantaine d'habitants maximum, même ceux qui n'ont pas de jardin.

L'ensemble du dispositif est gratuit pour les futurs participants.

Qu'est-ce que le compostage collectif ?

Le compostage collectif, également appelé compostage partagé, est une démarche collective et bénévole reprenant les bases du compostage individuel en n'y valorisant que les déchets alimentaires des participants. Ces derniers sont équipés d'un bioseau et ont à leur disposition du broyat de bois (bac n°1) qu'il est indispensable d'ajouter, en quantité égale, dans le bac d'apport ou de dépôt (bac n°2). Ce broyat sert d'éponge et permet d'éviter les odeurs, les jus et la fermentation des déchets alimentaires en créant des passages d'air. Lorsque le bac de dépôt est plein ou au bout de 3 ou 4 mois, il est nécessaire de le laisser finir sa transformation en compost dans le bac de maturation (bac n°3). Selon l'utilisation souhaitée, il faudra entre 6 et 12 mois pour un bon compost. Pendant ce temps, il faudra bien veiller à respecter les trois règles d'or du compostage : mélange, aération et humidité.

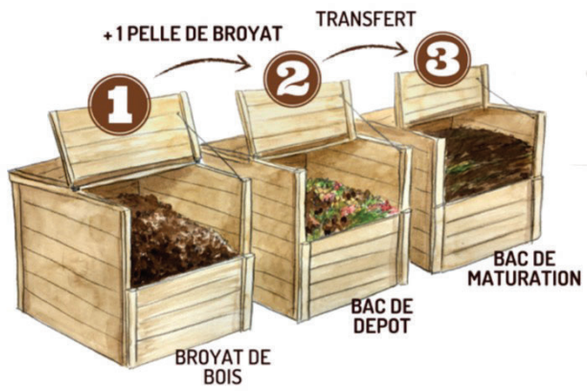

Les 3 règles d'or pour un bon compost

- Bien mélanger les matières
- Aérer le tas régulièrement
- Conserver une bonne humidité

Que peut-on mettre au composteur partagé ?



Préparations et restes de repas, marc de café avec filtre en papier, coquilles d'œufs, sachets de thé en papier, coquilles de fruits à coque, pelures d'agrumes… Le message est que tout est compostable ! L'essentiel reste malgré tout de gaspiller le moins possible, en limitant voire en évitant les restes de viande ou de poisson. De la même manière, le plastique est à prohiber. Les plastiques biodégradables sont difficiles à composter et ne le sont généralement qu'en plateforme industrielle. Les emballages « kraft » sont à privilégier au fond de son bioseau puisqu'ils sont, eux, plus facilement compostables.

Etapes du projet...

Mai

Inscriptions jusqu'au lundi 27 mai ou dès le seuil de 50 foyers maximum atteint.

Première quinzaine de juin

- Réunion publique d'explications concernant le compostage partagé avec les futurs participants et distribution des « bioseaux. »
- Volontariat indispensable de référents de site, bénévoles parmi les futurs participants (2 personnes de 2 foyers différents minimum).

Deuxième quinzaine de juin

- Installation des bacs de compostage selon le nombre de participants.
- Inauguration et début du compostage entre Nieppois.

Formation gratuite d'une journée des référents de site par un organisme agréé après quelques semaines d'expérimentation.

Pour plus d'informations

▶Le compostage individuel

▶Le compostage partagé

Les Jardins partagés partenaires du projet

Depuis plusieurs années déjà, les membres des jardins partagés de Nieppe rêvaient de voir naître sur la commune une expérience de Composteur Partagé.

L'idée, étant là, que chaque habitant, chaque famille le souhaitant, puisse venir y déposer ses déchets compostables produits au quotidien.
De telles expériences ont déjà été menées dans de nombreuses communes en France et ce bien avant l'obligation légale de la loi sur les biodéchets du 1er janvier 2024. Ces expériences comme bien souvent les projets collectifs de transition ont permis de mettre en œuvre une solution vertueuse pour l'environnement dans un esprit de convivialité et de partage des responsabilités.

Pour ce projet, il y avait quelques pré requis :
- La validation d'un emplacement dans la commune pour vivre l'expérimentation avec les habitants qui souhaitent s'investir dans le projet ;
- Le choix et le financement du matériel ;
- La formation nécessaire à l'acquisition des connaissances et pratiques pour gérer un site de compostage partagé ;
- La coopération avec la municipalité.

Nous avons procédé par étapes pendant plusieurs mois : rencontrant d'abord les élus, et leur présentant notre souhait de bénéficier d'un terrain qui permettrait entre autres l'installation d'un composteur collectif. Les jardins partagés ont eu la possibilité de créer un jardin, 825 rue d'Armentières sur un terrain d'environ 350 m². Ce jardin partagé pouvait alors accueillir un composteur collectif qui se trouve en plus être au coeur de la commune. Le Smictom des Flandres proposait dans le même temps l'installation de 10 sites de compostage collectif pour expérimentation dans la communauté de communes " Coeur de Flandre Agglo ".

L'équipe des jardins partagés s'est alors mise en lien avec le Smictom et après plusieurs rencontres avec Jessy Courby, technicien et les élus, le site a été retenu et aux jardins partagés nous en sommes toutes et tous ravis !

La résidence Marguerite-de-Flandre passe au vert

Mardi 16 avril, 5 composteurs de belle taille, installés devant l'EHPAD Marguerite-de-Flandre, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem, ont été mis en service. Ils sont destinés à l'usage unique de la résidence afin de composter les déchets alimentaires provenant des préparations culinaires (épluchures, pelures,…) et des restes de repas venant des assiettes non terminées, le tout issu du service de restauration de l'établissement !

Partenaires de ce projet, le Smictom des Flandres, l'association « la Grelinette des Champs de Bailleul… Gaëlle Deheeger, la directrice de l'établissement a annoncé également l'arrivée prochaine dans l'établissement de nouvelles pensionnaires… des poules !

Elles seront chargées de réduire également le volume des déchets alimentaires…

De belles initiatives !



Message de la société St Vincent Paul : des Nieppois ont besoin de vous

La société St Vincent de Paul a vu le jour à Nieppe en octobre 2021. Dominique De Coune a réussi à s'entourer d'une équipe solide de bénévoles dévoués. Le projet était d'accueillir chaque samedi, et cela pendant toute l'année, les familles nieppoises dans le besoin. A ce jour, le but est atteint ! Une fois la porte ouverte, les bénéficiaires affluent et sont accueillis dans un climat d'écoute et de bienveillance, sans jugement. Autour d'un café-sourire, ils peuvent parler et partager leurs soucis ; pour beaucoup, c'est leur seul bon moment de la semaine et il n'est pas rare d'entendre des éclats de rire !

Les bénéficiaires sont également là et surtout pour recevoir une aide alimentaire.

Chaque mois, Dominique (aidé de bénéficiaires) va se réapprovisionner à la banque alimentaire, mais ce n'est pas gratuit ! L'association doit verser une contribution annuelle de 12 € par personne inscrite, ce qui est considérable car le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter : 20 bénéficiaires au départ et aujourd'hui il y en a pratiquement 270 ! Encore des chiffres : en août, 2023, la banque alimentaire a octroyé 614 kg de denrées, en février 2024 : seulement 640 kg ! Et le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter…le chiffre des denrées ne suit plus… De plus, dans les cartons, il y a souvent du chocolat, des chips…ce qui, il faut bien avouer, ne nourrit pas les familles…

La situation devient de plus en plus difficile à gérer.

" Pour tenir, il faut demander, solliciter, frapper aux portes, chaque samedi, néanmoins, des généreux donateurs viennent, nous avons de la chance, mais malgré tout, les étagères sont parfois bien vides… La misère est proche de chez nous : nous avons besoin d'aide, nous avons besoin de vous. Des Nieppois ont besoin de vous…
Afin de poursuivre notre mission, apportez-nous des boîtes de conserves, des pâtes…ou toutes autres denrées non périssables.
Si vous le souhaitez, faites un don financier, un reçu sera établi car ce don peut être déductible de vos impôts. "
Pour le moment, notre local, situé 202 rue d'Armentières est ouvert le samedi de 8 h 30 à 12 h. **Un grand MERCI !**



Soirée dansante et divertissante

Rendez-vous sur la piste de danse de 19 h à 22 h pour un P'tit Bal Populaire d'un nouveau concept. Un P'tit Bal Kiffer Plaisir, un p'tit Bal DK'lé, une parenthèse spatio-temporelle durant laquelle les danseurs et danseuses de K'Danse vous emmèneront visiter « leurs mondes » ! Le temps d'une soirée, vous pourrez à la fois assister au spectacle et profiter de la piste avec tous les styles de danses (en ligne, en couple, seul…), dans une incroyable ambiance cocasse et conviviale. Salle Line Renaud / sur réservation : ✆ 06 08 65 08 81 ou par mail à kdanse.vicepresidente@gmail.com - Entrée : 5 € Bar et petite restauration salée et sucrée.



En images...

Félicitations à la troupe de **K'Danse** pour avoir diverti les résidents de l'EHPAD Marguerite-de-Flandre, samedi 13 avril, avec un spectacle haut en couleurs et sans oublier quelques airs d'accordéon d'Yvette Lermyte.



Speed Ball. Dimanche 17 mars a eu lieu à la salle omnisports, la 8e sélection départementale de Speed-Ball. Les meilleurs joueurs du Nord se sont affrontés, 8 d'entre eux ont obtenu les résultats nécessaires à leur qualification afin de participer au championnat de France prévu les 17 et 18 mai 2024 à Montauban. Séances à la salle omnisports, mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h. Président et entraîneur principal : Guillaume Lécluse ✆ 06 20 53 09 36.



Nieppe je marche
Dimanche 7 avril, la 26e journée de la Randonnée a été une réussite pour le club : 490 inscrits qui ont emprunté l'un des 4 parcours proposés. Certains randonneurs venaient de loin, (Valenciennes, Calais...). Félicitations aux Semelles du Polder de Coudekerque-Branche avec ses 58 participants !



Rendez-vous

Séance d'essai au Yoga-club

YOGA CLUB NIEPPOIS

Vous avez simplement envie de prendre soin de vous, de vous retrouver, de vous faire chouchouter… Trouver bien-être et sérénité.
Lâcher prise, se déconnecter du tumulte ambiant… Connaissez-vous le Yoga ! Venez le découvrir avec une séance d'essai au Yoga club Nieppois : vendredi 10 juin de 16 h 45 à 17 h 45 ou de 18 h à 19 h ou bien vendredi 14 juin de de 10 h 15 à 11 h 15. Cela se déroule au dojo du complexe Emile-Dehouck, 211 chemin Turck. Tenue confortable et tapis de rigueur, c'est tout ! Venir 15 mn avant le début de la séance. Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Patrick Leignel ✆ 06 14 38 32 35.

ASPN



Association Nieppe Seniors

Thé dansant de 14 h à 18 h
Salle Line Renaud, 821 rue d'Armentières - Entrée 7 €
➪**lundi 20 mai**, animé par Seb Presta
➪**lundi 17 Juin**, animé par Lou Clark.

Pompoms girls nieppoises



Orchestre d'Harmonie de Nieppe

Concert « Disney Harmonie » de l'orchestre d'Harmonie vendredi 24 et samedi 25 mai à 20 h 30, à la salle Line Renaud. C'est avec un immense plaisir que l'Orchestre d'Harmonie accueillera le public les vendredi 24 et samedi 25 mai à 20 h 30, pour un concert « Disney Harmonie ». Pocahontas, Les Aristochats ou encore la Reine des neiges… Les musiciens et musiciennes interpréteront les grands classiques Disney lors de deux soirées placées sous la baguette de Jules Vandendriessche.

Fans de Disney ou de musique live, les portes de la salle Line Renaud seront grandes ouvertes pour cet incontournable rendez-vous musical.

Pour que rien ne manque, une petite restauration rapide est également proposée sur place.

Ouverture des portes ½ heure avant la séance. Entrée gratuite.



Nouveau

Vanels

Vous préparez un événement ? Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête ou bien encore une inauguration d'entreprise ?
Vous ou vos invités, appréciez la bière mais pas que ?
Vanels a ce qu'il vous faut !



Dans un superbe van Volkswagen, à l'ambiance vintage qui ravira vos convives et créera des moments inoubliables !

Voici le pari de Justine et Jules Elsens, Nieppois, qui, après avoir entièrement rénové ce van, vous le louent pour votre événement et mettent à disposition des fûts de bières blonde, brune, ambrée, triple et aussi de la limonade, du Coca-cola, du cidre…

Contact et tarifs ✆ 06 74 54 31 05
Facebook Vanels – Location bar à bières



DETAM

SAS DETAM dirigée par François FRYS, située 268 rue de Bruxelles, ZI de l'Epinette est une entreprise spécialisée dans l'enveloppe de bâtiments au service des professionnels, à savoir intervention en couverture, étanchéité et bardage, menuiserie aluminium et façades vitrées dans la région des Hauts-de-France. Active depuis 50 ans, cette entreprise s'est installée à Nieppe en janvier 2024.

Pour tous renseignements ✆ 03 21 61 76 17 - contact@detam.fr

Detam
Enveloppe du bâtiment

DEL numérique



Damselec

Damien Bayart vient de s'installer en tant que micro - entrepreneur en électricité.
Fort d'une longue expérience, il propose ses services à Nieppe et aux alentours.

Contact : 414 boulevard des Anglais
Mail : damselec.solution@gmail.com
✆ 06 22 92 07 34



Association des Commerçants, des Artisans et Prestataires de NIEPPE

La lettre ! 28



Le mot du Président
Lionel Bilcke

Il en a mis du temps à s'installer le printemps cette année ! Le soleil nous a cruellement fait défaut et nous retrouvons doucement le plaisir du jardinage et des agréables activités de plein air...

Notre association quant à elle, met de nombreux projets en place et notamment pour ce printemps, elle inaugure un nouveau concours de vitrine avec un petit changement toutefois car cette fois la vitrine est physique en plus d'être présente virtuellement sur notre page !
Le jeu est toujours aussi simple et ludique : vous regardez la «montagne» de lots exposée à la Pizza des anges et vous tentez de deviner le montant total.
Pour vous aider, nous la publions également sur notre page Facebook et les commerçants participants relaieront individuellement leur cadeau sur leurs propres pages.
Attention, ils ne vous donneront pas le prix du cadeau alors c'est à vous d'enquêter !

Comme il n'y aura qu'un.e. seul.e. gagnant.e., nous allons aussi et comme tous les ans le samedi de la fête des mères (le 25 mai), gâter les mamans clientes des commerces de l'ACAP, en leur offrant une jolie rose.
Il y en aura aussi comme d'habitude sur le marché et plus de 500 seront distribuées au total !

Lors de notre assemblée générale, nous avons évoqué d'autres projets qui dynamiseront notre association de commerçants et nous serons ravis de vous les détailler au fur et à mesure de nos parutions.
Un petit conseil du coup, réservez le 10 Novembre car nous organisons un grand Loto avec, là encore, des cadeaux magnifiques !

C'est cela aussi l'ACAP, s'appuyer sur des commerces actifs et dynamiques pour générer des énergies positives !

Retrouvez l'ensemble de l'actualité de nos adhérents et de nos actions sur notre page Facebook «ACAP de la porte des Flandres»

Un nouvel adhérent !

«RHB Façade»
M. Hazebrouck Fils
Entreprise de construction
ZI des 3 tilleuls à Nieppe
06 65 63 85 26



La société RHB Façade a été créée en Février 2022. Ils sont spécialistes du rejointoiement et proposent aussi leur expérience dans le domaine de la couverture. Ils sont installés dans le secteur de Nieppe et interviennent jusqu'à environ 50 kilomètres. Interventions : rejointoiement/sablage, pose de fenêtres de toit, couverture, et entretien des façades. Un bon conseil, appelez-les si vous avez des projets de rénovation de vos bâtiments ou de vos maisons

mail : Rhbfacade@gmail.com
Facebook : «RHB Façade»
Site internet : rhbfacade.com

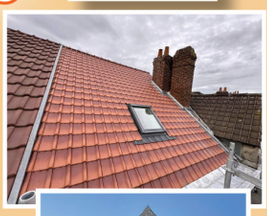
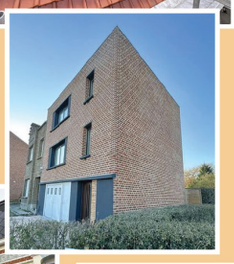


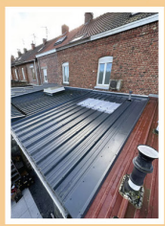

Un nouvel adhérent !

«RECACOOL»
Vincent THILLIEZ
Matériel Pro pour les friteries
Zone de l'épinette à Nieppe
06 24 51 67 63



Vincent est le dirigeant de la société Recacool, implantée dans la zone de l'épinette à Nieppe. Il est spécialisé dans le conseil et la vente de matériel professionnel pour les friteries (fixes ou ambulantes) et propose une large game de friteuses et de matériel dédié à cette activité. Vous pouvez le rencontrer directement au showroom (sur rendez-vous) ou admirer la magnifique friteuse en activité installée juste à côté chez Basik Frites ! Vous pouvez aussi le joindre par mail et visiter son site ou sa page Facebook :

mail : vincent.recacool@gmail.com
Facebook : «Recacool Materiel Pro Friteries»
Site internet : recacool.fr









La lettre de L'ACAP - AVRIL 2024 - N° 28 intégrée au Nieppe le mag - Editeur : Lionel Bilcke - Création infographie : interne
Textes et Photos : AV Paris Pixabay et adhérents











































jérôme logez
praticien bien-être







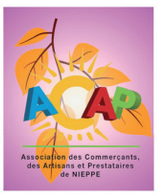



21 COMMERCES JOUENT LE JEU !

Et vous offrent de magnifiques cadeaux pour la fête des mères 2024...
Des bons cadeaux, de la déco, des soins, des gourmandises, des restos, ou des objets utiles, ce sont 21 cadeaux rien que pour vous... si vous nous donnez le montant exact (ou qui se rapproche le plus du montant total exact) de l'ensemble des cadeaux.

En cas d'estimations ex-aequo, nous tirerons le gagnant au sort officiellement (avec une personne de la mairie).

BONNE CHANCE !

GRANDE VITRINE FETE DES MERES !
La vitrine complète est visible à la Pizza des anges
ou sur notre page Facebook «ACAP de la porte des flandres»

BULLETIN DE PARTICIPATION - 2024
Du 5 au 26 mai minuit
(à déposer chez les commerçants participants)

NOM : Prénom :
Téléphone :

VOTRE ESTIMATION DE LA VITRINE €

Vivons Nieppe Ensemble

La nature est en plein renouveau, en pleine effervescence…

Voici venir la promesse des fruits, à la saison prochaine !

Le mois d'avril a été marqué par le vote du budget lors du conseil municipal. La capacité de désendettement de la commune est en baisse cette année, cette bonne nouvelle ne doit pas masquer les difficultés supportées par les collectivités territoriales. La prudence reste donc de mise.

La volonté de la municipalité de ne pas augmenter les impôts fonciers s'est confirmée par la reconduction des taux d'impositions communaux déjà en vigueur.

Ce budget équilibré tient compte du contexte économique lié à l'inflation, celle-ci commençant à ralentir. Budget abouti dans l'intérêt de toutes et tous dans un esprit de justice sociale et de solidarité.

L'objectif de notre équipe étant que chaque euro d'argent public dépensé soit réfléchi et aboutisse à des solutions pérennes.

Des valeurs sur lesquelles nous co-construisons « Nieppe de demain », intégrant tous les acteurs volontaires. Nous y reviendrons bientôt.

« Bien vieillir à Nieppe ! » le forum a connu un grand succès.

Les Nieppois et Nieppoises ont été nombreux à participer à ce forum synonyme d'ouverture pour les seniors qui, en début de retraite, sont tentés par un repli sur eux-mêmes… Ce genre de manifestations leur donne l'occasion de faire preuve de résilience. L'occasion également pour eux de débuter de nouvelles activités parmi celles proposées à Nieppe…

Grands chantiers

Quartier Notre-Dame

Les travaux avancent et nous ne sommes pas sans penser aux riverains et aux commerçants, confrontés aux difficultés de circulation occasionnées par ce chantier. Celui-ci va voir émerger un nouveau quartier, bien plus agréable au quotidien.

Merci pour votre patience ; elle sera récompensée !

N'oublions pas les commerçants qui restent ouverts et à votre disposition.

Chantier terminé

Les travaux des étangs sont désormais achevés, ce lieu d'exception, se nommera Espace Nature du Pontceau.

Ce site sera synonyme d'ouverture, d'espace et de découverte dans un souci écologique et de respect de la flore et faune locale.

Calendrier :

1er Mai : La belle occasion de célébrer la valeur « Travail » si chère à nos citoyens de tous âges. 8 Mai : journée du souvenir de toutes celles et ceux qui se sont battus pour nous donner une France LIBRE !

En juin la fête des voisins, la fête de la musique, les kermesses des écoles seront l'occasion de célébrer ensemble le bien vivre à Nieppe.

La transition sociétale, économique, écologique que nous traversons au niveau mondial et national, ne nous fait pas oublier les valeurs républicaines inscrites au fronton de notre mairie : Liberté, Egalité, Fraternité au service des plus défavorisés.

L'élection européenne du 9 juin prochain sera l'occasion de montrer clairement notre foi dans les valeurs que nous défendons pour une Europe unie. Restons vigilants face au contexte international tendu de ces derniers mois.

Gageons enfin que les Olympiades sur notre territoire national soient l'occasion de faire preuve d'amitié et de fraternité parmi les nations dans un même élan d'ouverture et de partage…



Nieppe - Notre engagement c'est vous !

Le mois d'avril marque une fois de plus le vote du budget. La situation reste contrainte, avec l'inscription de la possibilité d'un nouvel emprunt pour garantir son équilibre. Les recherches de crédit se poursuivent ainsi que des reports ou des coupes sur des opérations. Les projections de la construction du nouveau stand de tir et le projet de terrain de football synthétique sont clairement hors mandat…

Les beaux jours semblent être là, avec leur lot de promenades. Les travaux de l'étang de Nieppe, ou plutôt de l'Espace Naturel de Pontceau, sont enfin terminés. Il est dommage que les travaux d'installation de jeux pour enfants aient été reportés car à part ceux du château, tous les autres ont disparu.

Une pensée forte pour nos commerçants qui subissent les désagréments des travaux au pont. Il est vrai que ceux-ci perturbent fortement notre quotidien, il suffit de calculer le temps passé au feu de chantier, la difficulté pour se stationner… mais n'hésitez pas, achetez local, nos commerçants sont les poumons de nos rues.

Nieppe – Notre engagement C'est Vous a une fois de plus demandé, lors du dernier conseil, de retravailler la grille de calcul des subventions pour les associations caritatives. Nous avons enfin pu soumettre nos idées. Les associations, quelles qu'elles soient, doivent être en mesure de répondre aux différentes attentes dans de bonnes conditions. Force est de constater qu'au-delà de la question des subventions, le travail sur la gestion du patrimoine reste entier.

Les élections européennes approchent, au-delà des clivages politiques, nous espérons que l'affichage se limitera aux panneaux dédiés à cet événement.

Nieppe – Notre Engagement C'est Vous nieppe.necv@gmail.com



Fabrice DELANNOY
Delphine NEVELESTYN
Cédric LEGRAND
David DOMMESSANT
Dominique DECOUNE

Nieppe, Dynamique citoyenne

Le dernier Conseil Municipal a été consacré en grande partie aux finances locales, plus particulièrement au bilan de l'année 2023 par le biais du compte administratif et au vote du budget de la Ville pour 2024. Ce qu'il faut en retenir :

•L'année 2023 a été marquée par une progression très importante des recettes de fonctionnement (+ 9,5 % soit + 873 489 €). Cette augmentation est liée à l'attribution d'une subvention de l'État de 654 000 € «le filet de sécurité» et à la progression du produit des impôts du fait de la révision des bases locatives.

•Les dépenses de fonctionnement progressent également de 3 %.

•La ville enregistre donc un excédent de 667 418 €. C'est une bonne nouvelle car souvenons-nous, il y a un an, la section de fonctionnement accusait un déficit de 118 000 €.

La situation financière de la commune reste très compliquée. L'équipe municipale a donc été dans l'obligation d'annuler plusieurs projets :

•L'aire de jeux ainsi que divers aménagements prévus sur le site des étangs sont abandonnés pour réduire le coût du projet.

•Le nouveau bâtiment périscolaire du groupe scolaire Le Petit Prince/Cornette est abandonné. Le projet avorté a néanmoins coûté à la ville 36 555,18 € en études.

•Le stand de tir n'est toujours pas au programme du budget 2024, ce qui va limiter encore un certain temps le nombre d'emplacements de stationnement sur le parking situé derrière l'église du Pont de Nieppe.

CONSOMMONS DANS LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le secteur commerçant du Pont de Nieppe connaît depuis quelques semaines des travaux de voirie très importants qui vont s'étendre jusqu'au mois de juin. N'oublions pas de soutenir nos commerces locaux qui subissent les tracas de cette zone de chantier. Soyons solidaires, aidons-les en achetant chez eux.



Carole DUMONT et Jérôme RENIER
Facebook : *Nieppe, Dynamique Citoyenne* / **Contact :** *NieppeDynamique@gmail.com*

Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur… »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera d'une page. (…)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

AGENDA

Cet agenda est communiqué sous réserves de reports ou d'annulations décidés par les organisateurs.

MAI

Barbecue du Tennis de table nieppois
Dimanche 5 - complexe Emile-Dehouck

79e anniversaire de la victoire de 1945
Mercredi 8 - rendez-vous au monument aux morts

Banquet des ACPG, CATM, TOE et veuves
Mercredi 8 - foyer restaurant

Tournoi de l'ASPN
Mercredi 8 - complexe Emile-Dehouck

Assemblée générale du Nieppe Basket club
Mardi 14 - salle David Douillet

Spectacle de chants écoles Arthur-Cornette/Roger-Salengro
Mardi 14 - salle Line Renaud

Cérémonie de la citoyenneté
Vendredi 17 - salons d'honneur de la mairie

Spectacle choral des écoles Suzanne-Crapet
Vendredi 17 - salle Line Renaud

Loto du Tennis de table nieppois
Samedi 18 - salle Line Renaud

Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors
Lundi 20 - salle Line Renaud

Tournoi de l'Union football club nieppois
Lundi 20 - stade Jules-Deremaux

Tournoi de l'ASPN
Lundi 20 - complexe Emile-Dehouck

Présentation des œuvres réalisées par le CLEA
Mardi 21 - parc Michel-Grasset

Concerts de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe
Vendredi 24 et samedi 25 - salle Line Renaud

Rendez-vous des Jardins partagés nieppois
Samedi 25 - place du Général-de-Gaulle

50e anniversaire du collège Saint-Martin
Samedi 25

Visite des cimetières
Dimanche 26 - Rendez-vous à l'entrée du cimetière

Journée nationale de la résistance
Lundi 27

Nieppe en scène par l'espace culturel Maurice-Schuman
Du 29 mai au 2 juin - salle Line Renaud

Fête des voisins
Vendredi 31

JUIN

Nieppe en scène par l'Espace culturel Maurice-Schumann
Samedi 1er et dimanche 2 - salle Line Renaud

Soirée du Taï Jitsu Self défense Nieppe
Samedi 1er juin - foyer restaurant

Braderie de printemps dans les rues de Nieppe-Pont
Dimanche 2

Course d'orientation des élèves du collège Jeanne-de-Constantinople
Lundi 3 et mardi 4 - parc Michel-Grasset

Cross des élèves de l'école élémentaire Suzanne-Crapet
Vendredi 7 - parc Michel-Grasset

Soirée des sportifs et bénévoles méritants
Vendredi 7 - parc Michel-Grasset

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine
Samedi 8

Concert des professeurs de l'école municipale de musique
Samedi 8 - Eglise Notre-Dame du Bon-Secours

Fête du Tennis club nieppois
Samedi 8 - Complexe Emile-Dehouck

Elections européennes
Dimanche 9

Spectacle des élèves du Collège Jeanne-de-Constantinople
Mardi 11 - salle Line Renaud

Retransmission de l'Opéra de Lille « Strauss La Chauve Souris »
Jeudi 13 - parc Michel-Grasset

Conférence Etat des lieux de la nature dans les Hauts de France par la Conservatoire national botanique de Bailleul
Jeudi 13 - espace culturel Maurice-Schumann

Marché des créateurs
Vendredi 14 - Parc Michel-Grasset

Kermesse des écoles Le-Petit-Prince, Arthur-Cornette et Roger-Salengro
Samedi 15 - cour des écoles

Spectacle de K'Danse
Samedi 15 salle Line Renaud

Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors
Lundi 17 - salle Line Renaud

84e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle
Mardi 18 - rendez-vous square du Général-Leclerc

Fête de la musique
Vendredi 21 - parc Michel-Grasset

Collecte de sang de l'Etablissement français du sang
Vendredi 21 - foyer restaurant

Gala des Pompoms girls nieppoises
Samedi 22 - salle Line Renaud et foyer restaurant

Kermesse de l'ensemble scolaire Saint-Louis/ Sacré-Cœur
Samedi 22 - cour et salle paroissiale

Spectacle de fin d'année et remise des diplômes aux élèves de l'Ecole municipale de musique
Mardi 25 - salle Line Renaud

Partir en livres : Histoires pour les enfants par l'ECMS
Mercredi 26 - parc Michel-Grasset

Kermesse du groupe scolaire Suzanne-Crapet
Vendredi 28 -cour de l'école

Barbecue de fin d'année du Pétanque club nieppois
Vendredi 28 - complexe Emile-Dehouck

Tournoi de l'Association Sportive du Pont-de-Nieppe
Samedi 29 - complexe Emile-Dehouck

Kermesse de l'école Saint-Charles
Samedi 29 - cour de l'école

Intersociétaire du Karaté club nieppois
Samedi 29 - complexe Emile-Dehouck

Journée hand famille du Handball club de Nieppe
Samedi 29 - salle David Douillet

Nourissage des animaux du parc Michel-Grasset

mercredis
26 juin
31 juillet
28 août
25 septembre et 30 octobre, à 10 h